

# L'avifaune des prés salés d'Arzew : résultats préliminaires

---

Maxime Metzmacher

*Etudes & Environnement asbl, rue abbé Péters, 50, B 4960 Malmedy (Belgique)*

## Résumé

Le présent rapport a pour but de compléter partiellement les informations publiées sur l'avifaune de l'Est oranais (Metzmacher, 1979). Il concerne les prés salés bordant la sebkha d'Arzew (Algérie) et vise surtout à préciser la composition de ses avifaunes indigène et migratrice au cours de différentes saisons ornithologiques. L'abondance de l'avifaune (Passeriformes et quelques ordres voisins) a été obtenue par la méthode relative des itinéraires-échantillons (« *line transect* »).

L'avifaune nicheuse de ces prés salés est pauvre. Comme dans les sansouires de Camargue (France), l'Alouette des champs constitue l'essentiel de sa population nicheuse.

## Milieu et méthode de travail

### - Milieu étudié

Il se situe dans les prés salés longeant le secteur Nord-Est de la sebkha d'Arzew, là où ils sont les plus larges (cf. photo ci-dessous). L'itinéraire-échantillon couvre 2100 m.



*Sebkha d'Arzew (Algérie) : ceintures de végétation et importance du microrelief dans les prés salés. 1 : sur les sols les plus salés, quelques espèces hyperhalophiles comme Arthrocnemum indicum. 2 : sols un peu moins salés et plus rarement inondés avec Limonium gummiferum et, par endroits, Inula crithmoïdes (syn. Limbarda crithmoides), Suaeda fruticosa[1], ... 3 : steppes à graminées comme Lygeum spartum. Déterminations des espèces réalisées avec l'aide de R. Masson, université d'Oran. A l'arrière-plan : le Djebel el Hallouf.*

### - Classification de l'avifaune

La classification phénologique adoptée est celle de Blondel (1969). Elle comporte quatre catégories : les migrateurs au long cours, les estivants nicheurs, les sédentaires et les hivernants méditerranéens. Chaque catégorie phénologique rassemble ainsi « *toutes les espèces qui, d'un point de vue purement descriptif, présentent dans l'espace le même type de mouvement migratoire* » (ibidem).

La découpe du cycle annuel en saisons ornithologiques correspond aussi à celle de Blondel (1969), de manière à pouvoir comparer certaines de nos observations avec celles réalisées par cet auteur en Camargue, sur le rivage européen de la Méditerranée.

### - Méthode de dénombrement de l'avifaune

La méthode utilisée est celle des itinéraires-échantillons (« *line transect* » ; pour un exposé plus complet, voir Blondel, 1969). Cette méthode relative permet d'obtenir un indice d'abondance proportionnel à la densité réelle, qui reste toujours inconnue. Elle est appliquée à l'ordre des Passeriformes et à quelques ordres voisins.

Des oiseaux, comme les rapaces, pour lesquels la méthode précitée ne convient pas, ont fait l'objet d'observations ponctuelles notées séparément. Ces observations sont utilisées pour compléter l'étude qualitative de l'avifaune du milieu prospecté.

### - *Mode d'application*

En début de matinée, l'observateur parcourt à vitesse lente et constante la longueur de l'itinéraire-échantillon (2.100 m dans ce cas) en notant tous les « contacts » visuels ou auditifs qu'il a avec les oiseaux présents dans le milieu (ceux qui simplement le survolent ne sont pas pris en compte).

### - *Moyen d'expression des résultats*

Les résultats sont exprimés sous forme de nombre de contacts par unité de temps d'observation (C/ut). L'unité de temps choisie est de 15 minutes. Il s'agit d'une constante arbitraire.

### - *Désavantages de la méthode*

Certains inconvénients sont indépendants de cette méthode de travail. Ils sont surtout liés aux hasards de la météo. Il faut donc réaliser ces dénombrements par beau temps et par vent nul ou faible.

D'autres facteurs sont inhérents à la méthode de travail. Le milieu prospecté peut subir une transformation physique au fil des saisons. Le « coefficient de détection », par ailleurs, est propre à chaque espèce, varie dans le temps (le comportement des oiseaux change avec les saisons) et avec les milieux. Il faut donc interpréter les dénombrements avec prudence.

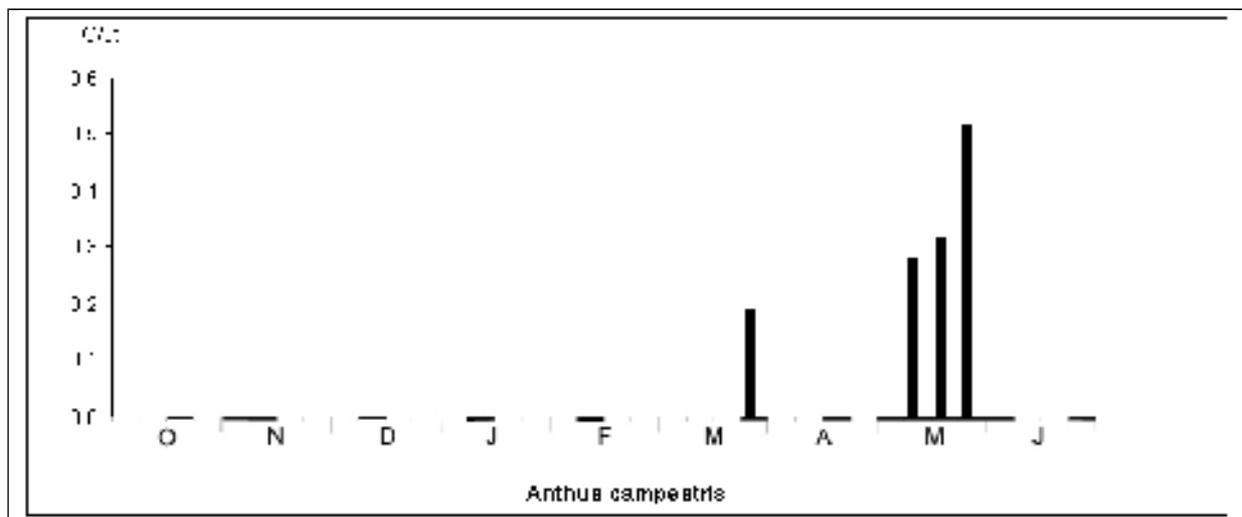
## Résultats et discussion

- *Migrateurs au long cours*

Dans les prés salés, le Tarier des prés a été observé début mai en très petit nombre. Quelques Traquets motteux y étaient de passage en octobre 1975.

- *Estivants nicheurs*

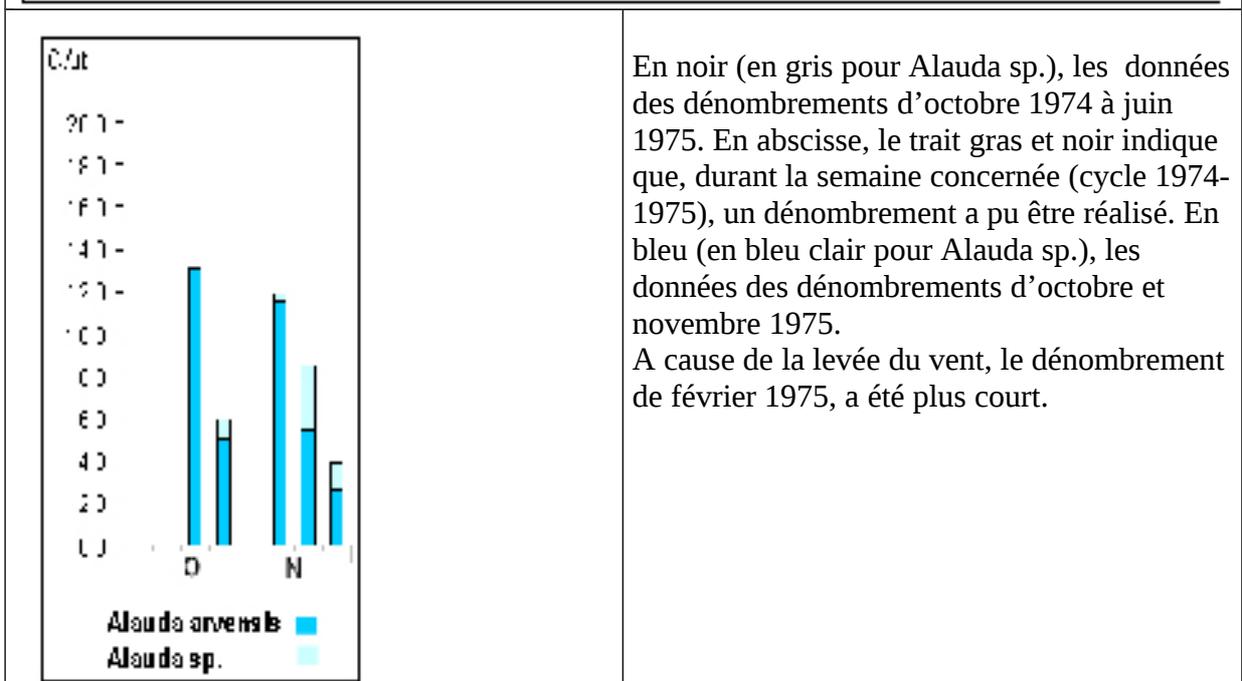
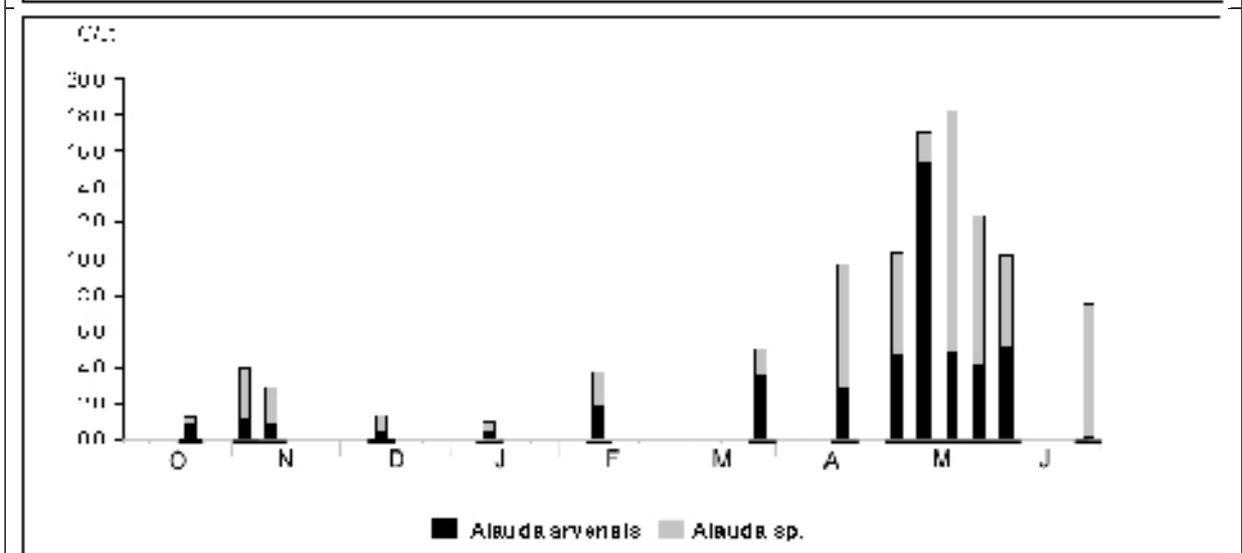
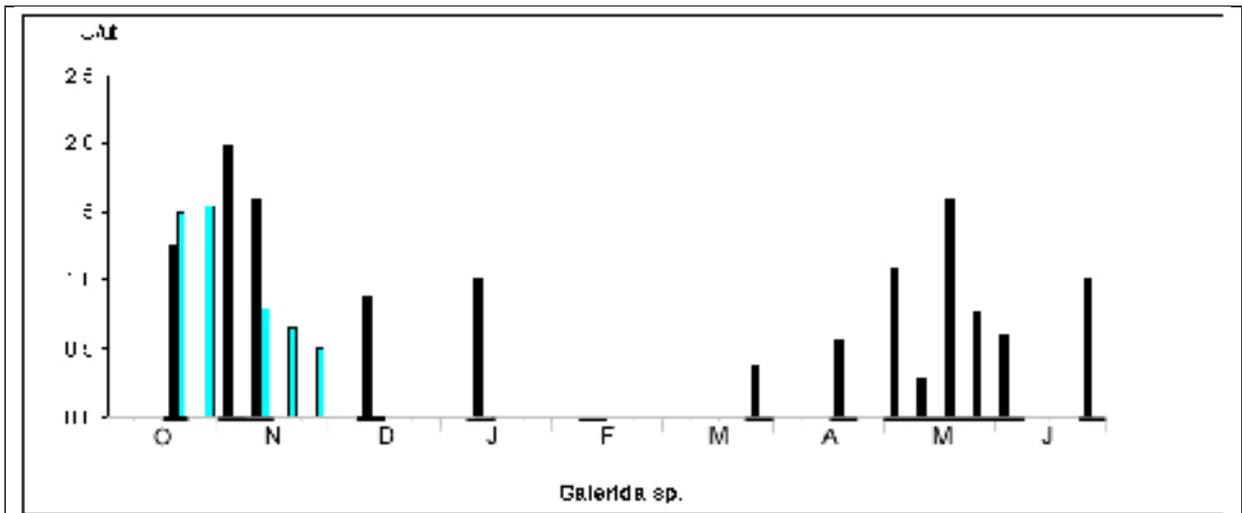
En mai, le Pipit rousseline est régulièrement observé en très petit nombre dans les prés salés. Les tout premiers retours sont notés mi-février dans la région. Fin juin, ce Pipit était encore présent en bordure de la sebkha.(nicheur ou estivant non nicheur ?). Le comportement de la Glaréole à collier (« feinte de l'aile brisée ») révèle une nidification dans cet habitat en 1975.



- *Sédentaires*

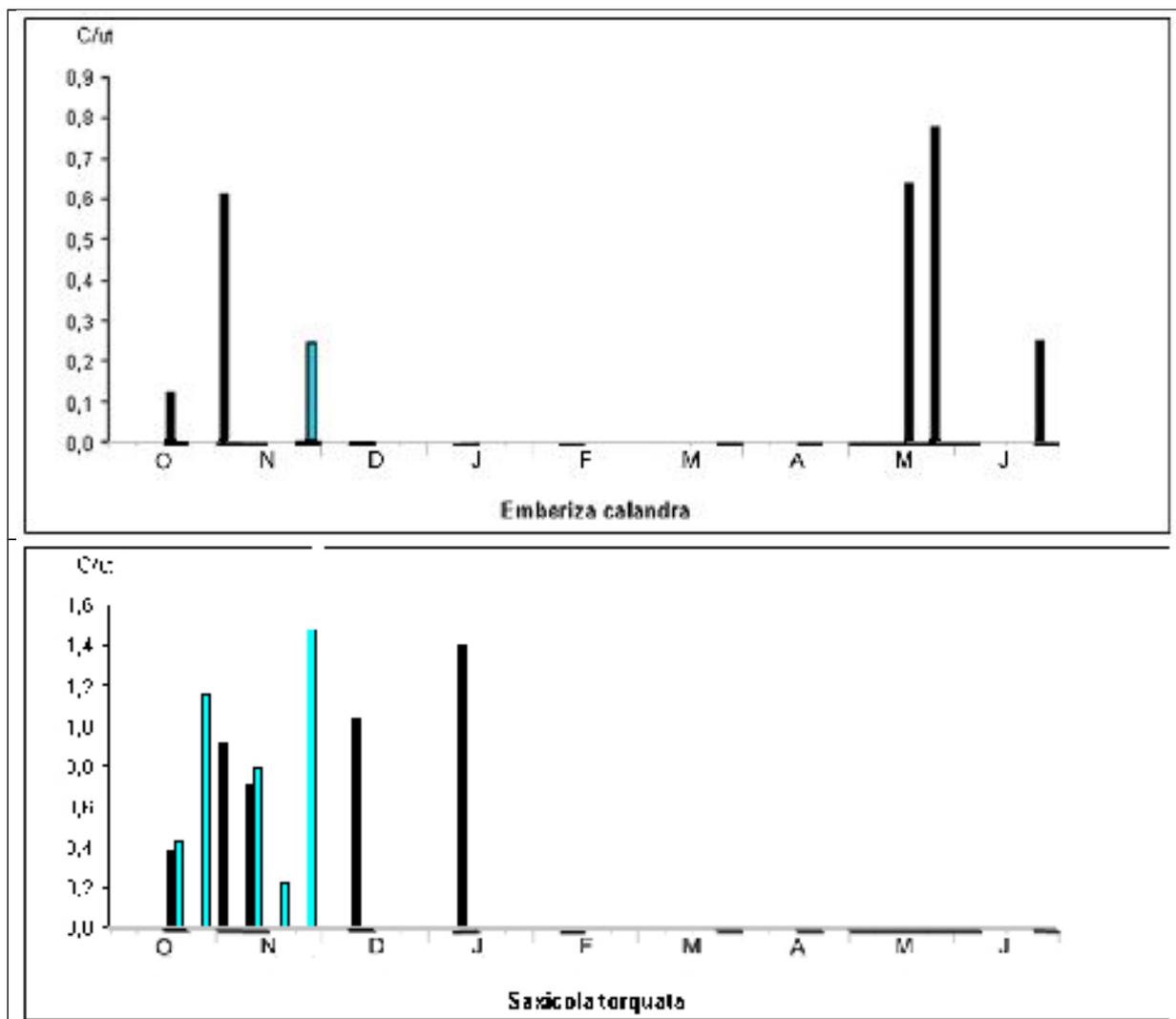
Le Cochevis (probablement huppé, mais il n'a pas été possible d'identifier tous les Cochevis, quand ils ne chantaient pas) est un sédentaire strict en zone méditerranéenne (Blondel, 1969). Il paraît beaucoup moins abondant que l'Alouette des champs, le passereau le plus commun dans la zone d'étude en saison vernale, estivale et, en 1975, en saison préhivernale.

En hiver, le Bruant proyer semble moins fréquenter la zone étudiée, mais il y niche probablement. Cet oiseau se perche volontiers sur les fils téléphoniques longeant la route, proche de la zone d'étude. Le Tarier pâtre, en revanche, fréquente surtout les prés salés en dehors de la période de reproduction, mais il niche probablement dans un secteur proche de la zone d'étude, qui lui offre quelques buissons comme perchoir. En automne, les migrants, qui franchissent la Méditerranée (Blondel, 1969), viennent étoffer les effectifs locaux.



En noir (en gris pour *Alauda sp.*), les données des dénombrements d'octobre 1974 à juin 1975. En abscisse, le trait gras et noir indique que, durant la semaine concernée (cycle 1974-1975), un dénombrement a pu être réalisé. En bleu (en bleu clair pour *Alauda sp.*), les données des dénombrements d'octobre et novembre 1975.

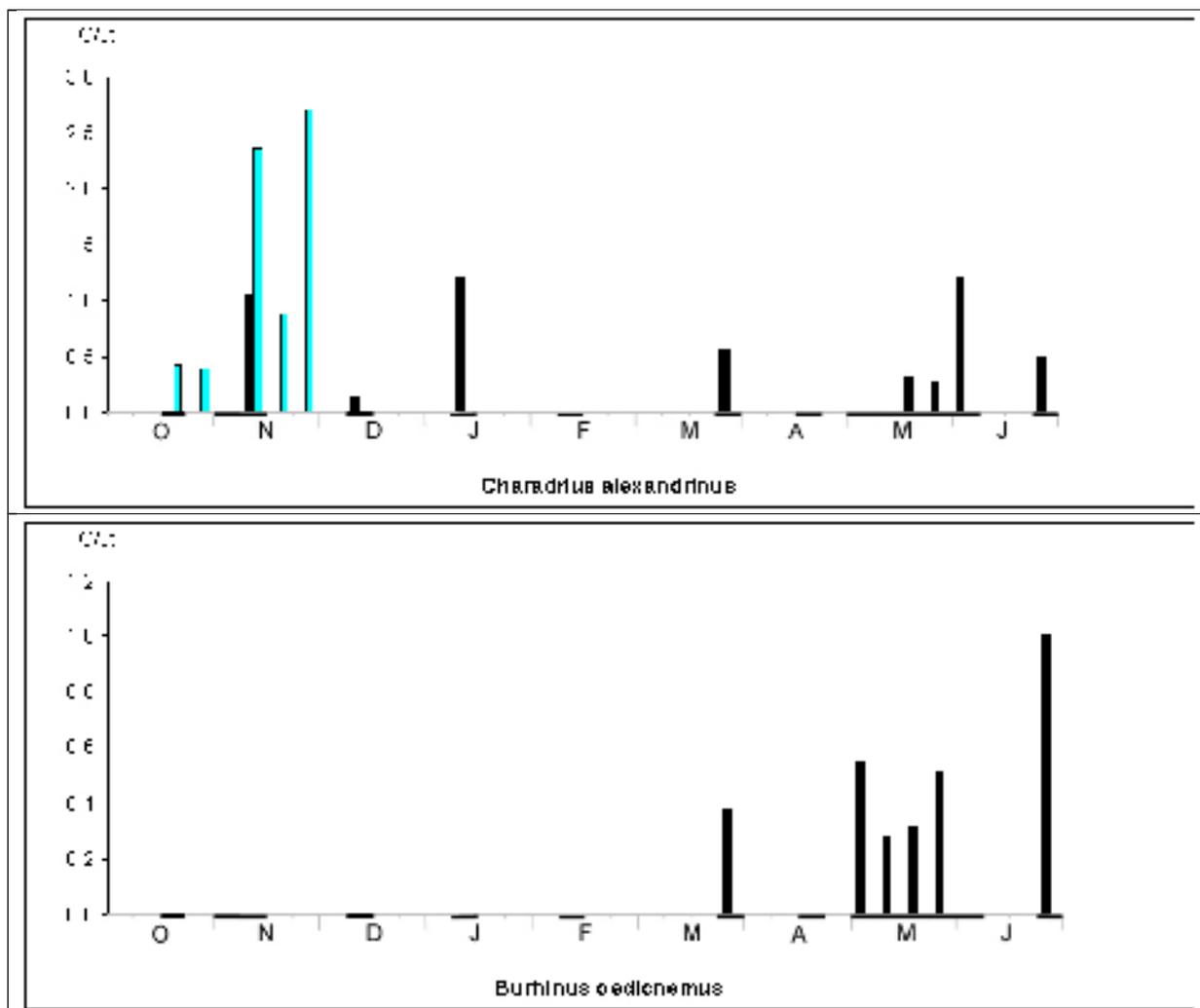
A cause de la levée du vent, le dénombrement de février 1975, a été plus court.



Légende : voir Figures précédentes.

Quelques Pies-grièches grises et quelques Cisticoles des joncs, autres sédentaires stricts (ibidem), nichent sans doute dans un secteur proche de la zone d'étude. Il en va de même de l'une ou l'autre Fauvette pitchou dans les secteurs comportant des buissons d'Atriplex.

Parmi les limicoles, le Gravelot à collier interrompu pourrait être, certaines années, plus abondant en automne, car, à cette saison, des migrants pourraient venir s'ajouter aux sédentaires. Le long de l'itinéraire étudié, l'Oedicnème criard est noté en saison vernale et estivale.



Légende : voir Figures précédentes.

- *Hivernants*

Les bandes d'Étourneaux sansonnets observées dans cet habitat, en décembre, janvier et février, rassemblaient seulement quelques dizaines d'oiseaux. A cette même période, la Grive musicienne y était aussi en petit nombre.

Parmi les limicoles, les bandes de Pluviers dorés ont atteint un maximum de 80 ex. en février.

## Conclusion

L'avifaune nicheuse des prés salés de l'Est Oranais n'est pas beaucoup plus riche que celle des sansouires de Camargue (voir Blondel, 1969, pour la situation en Camargue). En 1975, au moins trois espèces ont niché dans la zone d'étude : l'Alouette des champs, le Gravelot à collier interrompu et la Glaréole à collier. Parmi les passereaux, le Bruant proyer, le Cochevis huppé, la Linotte mélodieuse et le Pipit rousseline y ont sans doute niché, plus quelques autres espèces dans les zones proches du secteur étudié, et, parmi les Limicoles, l'Oedicnème criard.. Comme dans les sansouires, l'Alouette des champs constitue l'essentiel de la population nicheuse.

La distribution des dénombrements reste lacunaire. Il convient d'en réaliser davantage pour couvrir la totalité du cycle annuel. Les résultats obtenus sont donc préliminaires.

## Références

Blondel, J. (1969). Synécologie des Passereaux résidents et migrateurs dans le Midi méditerranéen français. Centre régional de documentation pédagogique, Marseille.

Metzmacher, M. (1979). Les oiseaux de la Macta et de sa région (Algérie) : Non passereaux. *Aves*, 3-4 : 89–123.